

# Deux Calédoniennes dans la France Libre

CBA Éva RENUCCI, CDEC

**Le général de Gaulle crée un Corps féminin des volontaires françaises (mémoire du 7 novembre 1940) pour concentrer l'emploi des volontaires masculins au sein d'une force militaire. Parmi ces engagées, deux Calédoniennes, dont le parcours est notamment connu grâce au récit autobiographique de l'une d'elles (Le « *corps féminin* », Paris, France Empire, 1975) complétées de quelques notes et archives privées pour l'autre.**

## La Nouvelle-Calédonie rallie la France Libre (19 septembre 1940)

Cette décision se traduit par une mobilisation à l'engagement volontaire : 150 jeunes femmes sont ainsi retenues dès les jours suivants. Cependant, comme la bataille d'Angleterre fait rage et que les plans d'acheminement sont contrariés, ce n'est que devant l'insistance du gouverneur local, que les deux premières engagées, sont finalement autorisées symboliquement à rejoindre Londres.

Raymonde Henriette Aline Jore est née le 26 juillet 1917 à Nouméa. Elle est la fille d'un commis des contributions. Sa mère est décédée dans ses jeunes années. Elle est une jeune « cadre » / secrétaire lorsqu'elle s'engage. Raymonde Marthe Andrée Rolly dite « Mona » est l'une de ses amies. Née le 17 juillet 1917 à Koné (au nord-ouest de la grande île), Mona est secrétaire et aide à la distribution du courrier et au convoyage de personnes dans l'entreprise de son père, également maire et conseiller d'administration sur la grande île.

Raymonde revient sur les raisons de leur engagement dans ses mémoires : « *Dans la soirée, j'eus avec mon amie Mona, une discussion prolongée. S'engager ou non ? [...] j'étais majeure, j'étais libre de trancher et d'agir comme bon me semblait [...] Oui, il fallait que je parte parce que ma nature l'exigeait. Jeune, confiante, enthousiaste, j'ai rêvé cette nuit-là qu'à moi seule je gagnais la guerre : tout changerait puisque*

*j'allais y participer [...] J'acceptais le danger et le risque avec, au fond de moi, le sentiment d'en réchapper et de vaincre. La jeunesse ne pense pas à la mort. »*

Le périlleux trajet dure 4 mois. Les 2 volontaires embarquent tout d'abord pour l'Australie le 13 janvier 1941. Elles font route à bord d'un cargo chargé de coprah, le *Suva*, contraint de changer régulièrement de cap pour ne pas être coulé par un navire allemand. Au bout de 17 jours de mer, les jeunes femmes prennent part à une véritable campagne de promotion de cet engagement du bout du monde. Depuis Brisbane, leur péril se poursuit par sauts de puce à bord d'un autre cargo rempli de beurre et de moutons congelés. Sur la fin du périple, les engagées prennent d'ailleurs leur quota de veille anti-sous-marins.

À l'arrivée à Liverpool, les deux calédoniennes sont prises en compte et escortées en train par la police anglaise pour détention provisoire vers la *Royal Victorian Patriotic School*, un ancien collège de filles, le temps de vérifier qu'elles ne présentent aucun risque pour la sûreté. Rapidement libérées, elles sont accueillies par René Pleven, ministre des Colonies, en l'absence du général de Gaulle. Au Quartier Général, « les gens manifest[ent] un peu de surprise en [les] voyant », ce qui n'empêche pas une intense campagne de presse autour de leur arrivée.



Remise du fanion des Volontaires Féminines au capitaine Hélène Terré, second chef de corps, par le général de Gaulle à Londres, le 11 novembre 1942. © Inconnu/ECPAD.

## TÉMOIGNAGE



*[ Après l'appel quotidien s'ensuit l'] exercice commandé : ordre serré, salut, etc... venaient ensuite les cours et conférences. Ensuite les éternelles corvées : balayage, lavage, vaisselle, cuisine, patates, latrines [...] La journée commencée de bonne heure, se terminait toujours assez tard. Mais le soir toute liberté était donnée de se reposer ou d'aller faire une promenade dans le village avant le dernier appel. Ces sorties dans la petite localité étaient une agréable récréation car les habitants, très hospitaliers, invitaient fréquemment les 'petites Françaises', préparant à leur intention d'énormes tartes aux pommes et du thé délicieux [...] Après quinze jours d'entraînement intensif, uniformes et équipement furent distribués [...] Toute rectification ou modification de l'uniforme était rigoureusement interdite par le règlement. Mais je dois dire ici que les femmes-officiers françaises ont fermé les yeux sur mes retouches manifestement visibles. Ce ne fut qu'à la fin de la troisième semaine, ma préparation étant jugée suffisante [D'autres volontaires sont dirigées vers une école pour acquérir un domaine de spécialisation (électricité, cartographie...)], que je retournai à Londres où une grosse déception m'attendait : l'entraînement que je venais de terminer était à recommencer car... les Français ne marchent pas, ne saluent pas, ne manœuvrent pas comme les Britanniques ”.*

### CALEDONIA GIRLS

#### JOIN FREE FRENCH FORCES

The first girls from New Caledonia to be accepted as members of General de Gaulle's Free French forces, Mlles. Raymonde Rolly and Raymonde Jore, arrived in Sydney recently on their way to London. They will join General de Gaulle's "Corps Féminin", of which the former French tennis champion, Madame Rene Mathieu, is commandant. Through the help of the Governor of New Caledonia, who cabled on their behalf, permission was granted by General de Gaulle for them to join his forces in London.

"We have left behind 50 more girls who are only waiting permission", said Mlle. Rolly, who hopes to be an ambulance driver. For four years she has been driving one of the fleet of cars which her father runs in Noumea for mail and passenger service. "I know as much as any man about a car", she claims.

Article de propagande concernant les deux Calédoniennes, extrait de l'Evening Post (Nouvelle-Zélande), volume CXXXI, numéro 115 du 17 mai 1941, p.13 © gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.



Raymonde Jore, épouse Teyssier. © Collection privée Beer.

### Servir sous le blitz anglais

Malgré cet accueil médiatisé, un engagement réglementaire pour la durée de la guerre plus 3 mois est nécessaire pour acter leur service au profit de l'armée de terre. Elles rejoignent le camp d'entraînement d'Aldermaston, à 60 km environ de Londres.

Si les Calédoniennes s'étaient engagées pour « être infirmière[s] ayant suivi très assidûment les cours de SBM [secours aux blessés militaires de la Croix Rouge], en Angleterre, à cette époque, l'armée féminine regorgeait de diplômées ». Demeurent les fonctions variées de secrétaires, estafettes, assistantes d'état-major, motocyclistes, standardistes, patrons de vedettes de rade... Peut-être du fait de l'expérience de Mona et afin de ne pas être séparées, elles optent pour le service automobile du Quartier Général de *Carlton Gardens*. Un service en continu, y compris la nuit qui comprend l'entretien des véhicules (nettoyage, vérifications et réparations). En parallèle, outre la vente d'insignes pour renflouer les caisses, il faut aussi assurer des fonctions de représentation et de sécurité. Et, pour celles qui parlent assez correctement l'anglais comme Raymonde, une improbable conférence sur la France (qu'elle ne connaît que par les livres) dans une école du Surrey.



Le sous-lieutenant Raymonde Rolly, épouse Beer dite « Mona » et le président Charles de Gaulle lors de sa visite en Nouvelle-Calédonie, 4 septembre 1966.  
© Collection privée Beer.

Début 1942, Raymonde et Mona font partie d'une promotion de 30 élèves-caporaux, une formation sanctionnée par un examen qui consiste en l'« étude parfaite d'un règlement de 46 pages [...] des exercices journaliers d'ordre serré, [...] des commandements de section [...] des cours de morale et conférences sur des sujets militaires ». Il s'agit du premier du type, les autres caporaux ayant été nommés à l'ancienneté.

Les ultramarines se confrontent cependant aux affres du climat anglais et aux relations entre personnel féminin entachées par de « petites querelles » intestines, que seul un « même idéal » permet de dépasser. Cela pousse Raymonde, en 1942, à demander à rejoindre la résistance clandestine et participer à la « vraie » guerre. Elle obtient une affectation au 2<sup>e</sup> bureau (renseignements) mais est déçue de ne pouvoir rejoindre le terrain. Elle est donc



**THE TWO RAYMONDES.** *Twenty-four-year-old inseparable companions, they ran away together from New Caledonia, where they had jobs as secretaries, to join the Free French Forces.*

Extrait de revue d'époque promouvant le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre. Les deux Raymonde. © Collection privée Beer.

mutée à l'état-major particulier du général de Gaulle en qualité de secrétaire sténodactylographe ; ce qui lui permet d'y retrouver sa compagne, Mona. Le 5 février 1942, le tribunal militaire permanent de Saïgon, demeurant sous l'autorité de Vichy, condamne le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et 43 « complices » à la peine de mort par contumace pour « livraison de territoire » à une puissance étrangère ainsi que 98 autres à mort « pour complicité » et 13 à vingt ans de travaux forcés. Dans cette dernière catégorie, figurent Raymonde et Mona.

### Projection pleine de péripéties en Afrique

À l'automne cependant, la santé des deux Calédoniennes se dégrade et les deux jeunes femmes demandent une mutation sous un ciel plus clément. Elles espèrent la Syrie ou à défaut, la Nouvelle-Calédonie qui sert de base maritime et aérienne principale aux Américains dans

leurs opérations contre les Japonais dans le Pacifique. Finalement, ce sera Brazzaville. Lors du trajet pour rejoindre leur nouvelle affectation, à la faveur d'une escale, Mona rencontre le médecin norvégien Herman Beer. Elle l'épouse quelques jours plus tard, le 13 février 1943. Raymonde quant à elle, tombe malade et doit se battre pour ne pas être rapatriée.

Les 2 insérées parviennent finalement à bon port et occupent des emplois de secrétaire d'intendance (sténodactylographe), au service du commandant militaire du Moyen-Congo. Comme sa camarade, Raymonde connaît alors une relation amoureuse. Elle se fiance avec un sergent, Marcel Adrien Teyssier, ancien franc-tireur vichyste, père de 3 enfants et qui divorce pour elle. « Expulsée » car cette relation n'est pas du goût de sa hiérarchie, elle rejoint le Cameroun pour se mettre à disposition du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs. À peine a-t-elle l'occasion de s'installer et de prendre ses nouvelles fonctions d'infirmière qu'elle est dépêchée sur Casablanca.

Au terme d'un voyage épique de 68 jours et au gré des décisions locales, elle parvient à destination (22 mars 1943). De là, elle rejoint finalement Alger où elle s'effondre de « faiblesse consécutive à une fatigue excessive et au paludisme ». Deux mois de repos sont prescrits. Raymonde obtient finalement d'être détachée « à titre provisoire, à l'Assemblée consultative d'Alger, en qualité de secrétaire du groupe de la Résistance métropolitaine ». Raymonde épouse son promis qui l'a rejoint à Alger en avril 1944. Puis, avec la normalisation de la situation en France, le gouvernement provisoire de la République prépare son départ. Dans l'attente, elle sert temporairement à la 1<sup>re</sup> Unité Administrative d'Alger (à compter du 12 août). Ce n'est qu'à la seconde tentative et 6 jours de mer que Cherbourg est enfin en vue. Raymonde découvre enfin la France (le 31 octobre) avant de gagner Paris, lieu sur lequel se referme son épopée. Elle sert alors à la 1<sup>e</sup> unité administrative de Paris avant d'être à nouveau affectée à l'Assemblée consultative.

La projection de Mona est moins tumultueuse. Après un an passé à Brazzaville, elle rejoint Douala (mai 1944). Elle n'a alors cessé de demander son rapatriement ou un rapprochement avec son époux. En octobre 1944, elle obtient satisfaction et est affectée à Paris. Au terme d'un transit par l'Algérie, elle débarque en France et effectue

une remontée depuis la Provence. Elle découvre la France meurtrie et renoue avec le froid. Elle parvient néanmoins à retrouver son époux en mars 1945 à Londres, ville où elle est affectée pour une mission de courte durée de septembre à novembre 1945. À cette date, le couple s'installe à Paris puis séjourne à Saintes et Saint-Laurent-du-Var en attente d'un rapatriement en Océanie.

## Après-guerre

Les Calédoniennes et leurs époux respectifs se joignent au Bataillon d'infanterie de marine du Pacifique qui regagne la Nouvelle-Calédonie à bord du *Sagittaire* le 21 mai 1946 à l'issue de 2 mois de voyage. Les 2 lieutenants féminins sont démobilisés le 28. Le couple Jore-Teyssier s'établit successivement aux Nouvelles-Hébrides, à Sydney et en région parisienne de 1975 à 1977. Raymonde retrouve Nouméa en décembre 1977 et y demeure jusqu'à son décès, le 20 février 1995. De son côté, Mona devient institutrice sur le « Caillou ». À la retraite, le couple Beer s'installe à Tahiti où Mona s'éteint le 11 juillet 1988.

Longtemps cantonnés à une notoriété presque exclusivement locale, ces parcours, en particulier, celui de Raymonde Jore-Teyssier, plus documenté, offrent un éclairage édifiant sur le rôle et le courage dont ont fait preuve les femmes combattantes de la France Libre.



14 juillet 1941. Défilé des volontaires féminines à Londres. © Musée de l'Ordre de la Libération.